



DVI : L'outil digital évolutif de la Chambre des Experts Immobiliers de France a 2 ans et a atteint sa version 3 en décembre 2021



DONNÉES DE VALEURS
IMMOBILIÈRES

C'est à l'occasion de l'Assemblée générale de la CEIF que nous avons pu découvrir la nouvelle version de DVI, la version 3

La philosophie reste la même

“Rassembler en une application les données opposables ouvertes par l'état nécessaires au métier d'Expert immobilier”

Mais les changements sont nombreux :

Vous aurez dorénavant accès à toutes les parcelles du cadastre avec les données d'urbanisme (PLU, PC, PPR...) et des entreprises.

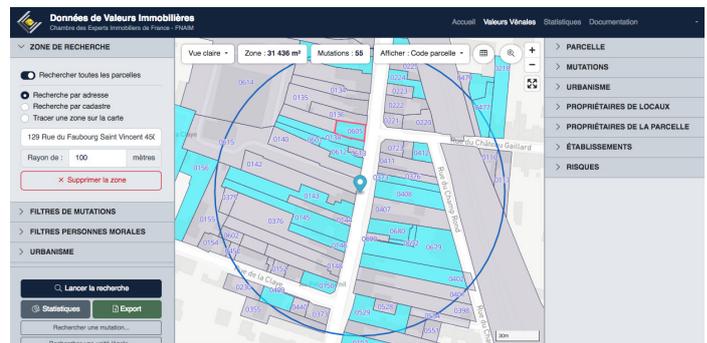
Vous aurez accès aux fichiers des personnes morales propriétaires des locaux et/ou des parcelles (Données annuelles des propriétaires du ministère de l'économie).

DVI 3 c'est aussi + de 30 millions d'établissements (locataires) et d'entreprises (propriétaires) cartographiés. Et plusieurs milliers de mises à jour quotidiennes depuis l'INSEE et le Bodacc.

Actes, comptes annuels, représentants, bénéficiaires...

Enfin dans cette nouvelle version vous aurez accès à :

- La recherche à la parcelle
- Les monuments historiques
- Les cessions immobilières de l'état
- Les surfaces arpentées des parcelles
- Un Street View amélioré



Le digital est au cœur de la Chambre des Experts Immobiliers de France. C'est pourquoi nous cherchons sans cesse à améliorer notre logiciel pour répondre à un besoin essentiel des Experts en évaluation immobilière. Cet outil permet d'obtenir une précision pour réaliser des comparaisons et évaluer la valeur des biens.

Les Experts en évaluation immobilière en utilisant cet outil respectent les principes déontologiques propres à leur profession et inscrits dans la Charte de l'Expertise en Évaluation Immobilière dont la CEIF est signataire.

Dans les années à venir, la Chambre des Experts Immobiliers de France a l'ambition de vous apporter un outil encore plus complet en terme de data...